



RCS : BORDEAUX  
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2007 B 00343  
Numéro SIREN : 494 030 182  
Nom ou dénomination : COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2014 sous le numéro de dépôt 18693

140582



**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Les soussignés :

**Monsieur Jean-Marc ROY**, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société AUDIT SUD CONSEIL,

**Madame Quitterie LENOIR**, agissant en qualité de Présidente de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT,

Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société AUDIT SUD CONSEIL, société anonyme au capital de 1.200.000,00 euros, dont le siège social est situé 8 Rue Faraday, 64140 BILLERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PAU sous le numéro 351 663 521,

Et la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, société anonyme au capital de 350.000,00 euros, dont le siège social est situé 9 Allée Serr, 33100 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 494.030.182,

Etudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société AUDIT SUD CONSEIL ferait apport à la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité de commissariat aux comptes, moyennant la prise en charge par la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT du passif correspondant et l'attribution à la société AUDIT SUD CONSEIL d'actions créées à titre d'augmentation de capital.

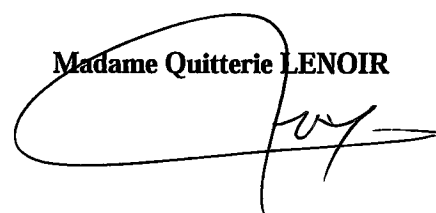
En conséquence, les soussignés ont l'honneur de vous demander de bien vouloir nommer un Commissaire à la scission et aux apports chargé, conformément aux dispositions des articles L. 236-10, L. 236-16, L. 236-23 et L. 236-24 du Code de commerce :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités de l'apport partiel d'actif susvisé;
- et d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par AUDIT SUD CONSEIL à COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Une note annexe décrivant les sociétés participantes et l'opération d'apport partiel d'actif est annexée à la présente.

Présentée le 28 octobre 2014

  
**Monsieur Jean-Marc ROY**

  
**Madame Quitterie LENOIR**

## **I - INDICATIONS SOMMAIRES SUR LES ACTIVITES DES SOCIETES CONCERNEES**

La Société AUDIT SUD CONSEIL, apporteuse, a pour objet social l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes

La Société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, bénéficiaire, a pour objet social l'exercice de la profession de commissaire aux comptes

## **II- BRANCHE D'ACTIVITE APPORTEE**

Activité : commissariat aux comptes

Chiffre d'affaires HT : ..... 368.196,00 euros  
Valeur approximative de l'apport : ..... 469.572,00 euros  
Estimation du passif apporté : ..... 166.495,00 euros

## **III - ELEMENTS POUR APPRECIER L'IMPORTANCE DES SOCIETES CONCERNEES**

*Société AUDIT SUD CONSEIL - Apporteuse :*

Chiffre d'affaires HT : ..... 2.604.803,00 euros  
Capital social : ..... 1.200.000,00 euros  
Capitaux propres : ..... 1.526.930,00 euros  
Total du bilan : ..... 3.194.441,00 euros  
Total des effectifs : ..... 30

*Société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT - Bénéficiaire :*

Chiffre d'affaires HT : ..... 1.776.715,00 euros  
Capital social : ..... 350.000,00 euros  
Capitaux propres : ..... 757.378,00 euros  
Total du bilan : ..... 1.894.666,00 euros  
Total des effectifs : ..... 9

## **IV - COMMISSAIRES AUX COMPTES DES SOCIETES CONCERNEES ET EVENTUELLEMENT DES SOCIETES DU MEME GROUPE OU AYANT DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES COMMUNS IMPORTANTS**

Les Commissaires aux Comptes de la société AUDIT SUD CONSEIL, apporteuse, sont :

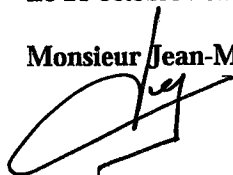
- Le CABINET C.P.A., domicilié Résidence Ederena, Le Forum, 64100 BAYONNE, titulaire
- Le CABINET B&B ASSOCIES, domicilié 1 Allée de Robinson, 64200 BIARRITZ, suppléant

Les Commissaires aux Comptes de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, bénéficiaire, sont :

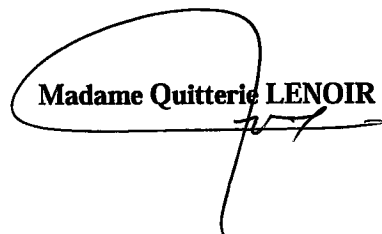
- La Société BSF AUDIT, domiciliée 4 Rue de la Belote, 33500 LIBOURNE, titulaire
- Monsieur Denis PICHARD, demeurant 4 Rue de la Belotte, BP 218, 33506 LIBOURNE, suppléant

Fait à BORDEAUX  
Le 28 octobre 2014

Monsieur Jean-Marc ROY



Madame Quitterie LENOIR



**ORDONNANCE**

Nous, Gérard PERRE, Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux,  
Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les dispositions des articles L.236-10, L.236-16, L.236-22, L.225-147 et L.236-6 du Code de Commerce,

Désignons :

**Madame Corinne LYONNET  
8, rue des Ecoles, 33200 BORDEAUX**

en qualité de commissaire à la scission avec pour mission d'établir le rapport prévu par l'article L.236-10 du Code de Commerce,

Désignons Madame Corinne LYONNET, également pour mission, par application de l'article L.225-147 du Code de Commerce, de vérifier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être faits par la SA AUDIT SUD CONSEIL, 8 Rue Faraday, 64140 BILLERE, identifiée sous le numéro 351.663.521 RCS PAU, au profit de la COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SA, 9, allée Serr, 33000 BORDEAUX identifiée sous le numéro 494.030.182 RCS BORDEAUX,

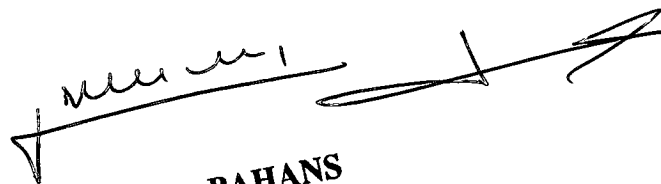
Disons qu'en application de l'article R.236-6 du Code de Commerce, il ne sera réalisé qu'un seul rapport pour l'ensemble de l'opération,

Disons qu'en application de l'article 21 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978 et de l'article R 210-19 du code de commerce, le Greffier du Tribunal de céans devra déposer une copie de la présente au dossier de la Société, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Si le commissaire aux comptes désigné se trouve dans un des cas d'incompatibilité prévus par l'article L.822-11 du Code de Commerce, il devra Nous demander son remplacement par simple requête ;

DISONS que le requérant supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de 38,96 € TTC,

Fait et ordonné à BORDEAUX, en Notre Cabinet, au Palais de la Bourse, le 7 novembre 2014.



**Jean-Marc BAHANS**  
Greffier associé du tribunal  
de commerce de Bordeaux



**Monsieur le Président du Tribunal de  
Commerce de BORDEAUX**  
Palais de la Bourse  
BP 123  
33025 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le 28/10/2014

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Monsieur Le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en deux exemplaires, notre requête aux fins de désignation d'un commissaire à la scission et aux apports conformément aux articles L 236-10, L 236-16 et L 236-22 du Code de Commerce.

Dans le cadre de notre projet d'apport partiel d'actif nous avons contacté :

- **Madame Corinne Lyonnet, 8 rue des Ecoles, 33200 BORDEAUX, régulièrement inscrite près la CRCC de BORDEAUX**

qui connaît particulièrement bien notre dossier et nous a assuré de la rapidité de traitement de sa mission dans la mesure où elle lui serait confiée. Cette dernière n'est soumise à aucune incompatibilité.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de notre considération la meilleure.

**Madame Quitterie LENOIR**  
Présidente de la Société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and several horizontal strokes below.

**Monsieur Jean-Marc ROY**  
PDG de la Société AUDIT SUD CONSEIL